

Les origines en Nouvelle-France de l'ancêtre François Morneau, arquebusier, né et baptisé le 22 octobre 1618, aux Les Sables-d'Olonne, paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Port, diocèse du Luçon, département de la Vendée (code Insee 85194, code postal 85100), région du Poitou-Charentes,(maintenant région du pays de la Loire), France.

Il serait arrivé en Amérique avec son fils Jean, mais sans son épouse Marie Mornet (baptisée le 13 septembre 1617) dont leur mariage a eu lieu le 11 février 1643 aux Les Sables-d'Olonne et aussi sans sa fille Jeanne (née le 11 mai 1646).

Nous savons que François est en France le 10 décembre 1648, car il signe cet acte: **marchand armurier, cède à son frère Pierre marié à Marie Dangecourt, ses droits, parts et portions, noms, raisons et réactions, d'une maison située aux Sables acquise par leur mère Marie Petiot, par contrat du 30 août 1642 (Charles Petiot, 3E 70 51)**

Marie serait-elle décédée lors de la naissance de sa fille Jeanne ou lors de la traversée de l'océan? Jeanne, a-t-elle décédée à la naissance ou lors de la traversée ? On ne trouve aucun acte de décès.

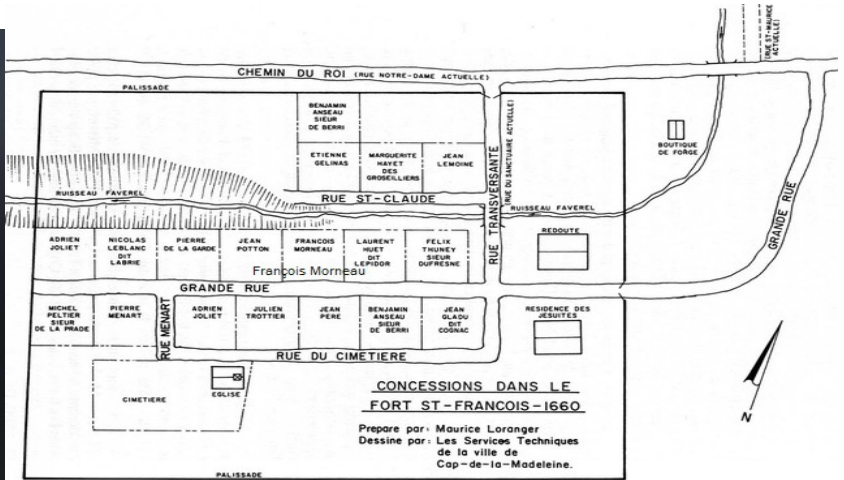
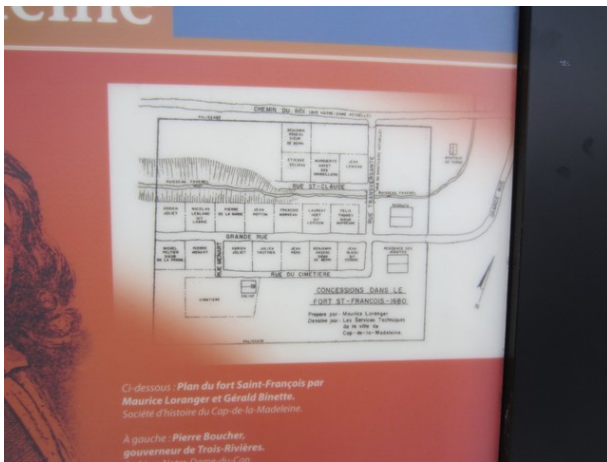
Pourquoi François, en 1648, cède-t-il ses droits à son frère Pierre ? Est-ce relié aux décès de son épouse et de sa fille ? Prépare-t-il sa venue en Amérique ? Pourquoi, il ne s'est jamais remarié en Nouvelle-France ?

Nous n'avons pas trouvé la date et le lieu de leur arrivée ni sur quel bateau. Seraient-ils arrivés à un autre endroit que le port Québec?

Selon l'historien Marcel Trudel, François Morneau aurait signé comme témoin le 18 novembre 1652 sur un acte de vente du fermier Jean Godefroy de Lintôt.

Nous avons trouvé un contrat de donation, **signé le 17 mai 1660, devant le notaire Jacques De La Tousche (LaTouche, 1664-1669, Cap-de-la-Madeleine et Champlain), par le Rév. Jacques Firmin à Mtre François Morneau, de la place d'une maison au dit Cap, contenant 40 pieds ou environ, chargée envers les Révds, Pères Seigneurs, de la somme de 40 solds et 1 denier de cens et rentes annuelles perpétuelles et non rachetables.**

Ce terrain serait situé en face de la Basilique du Cap-de-la-Madeleine, proche de la maison Rocheleau, (555 rue Notre-Dame E, Trois-Rivières, QC, G8T 8L9) où d'ailleurs nous pouvons observer un panneau.



<https://www.google.ca/maps/place/46%C2%B022'10.4%22N+72%C2%B029'54.6%22W/@46.3695647,-72.5006807,17z/data=!3m1!4b1!4m5!3m4!1s0x0:0x0!8m2!3d46.369561!4d-72.498492?hl=fr>

Le 25 août 1665, il signe un acte passé devant **le notaire Jacques De La Tousche, par lequel Sieur Jean Pierre demeurant au bout du Cap-de-la-Madeleine, vend sa boutique d'armurier qu'il a dans sa maison, à François Morneau, de même que soufflets, enclumes, marteaux et autres pièces concernant la boutique d'armurier, pour le prix de 250 livres tournois. Témoins Benjamin Anseau, Sieur du Barry et Jacques Loiseau dit Grandinier. Au bas de cet acte, une quittance du Sieur Pierre au dit Morneau, pour la dite somme de deux cent cinquante livres tournois, en présence de Mtre Martin Carpentier, huissier, au Cap et de Ecuier Joseph de Beauchaussade, témoins qui ont signé.**

Le 3 juillet 1669, il acquiert un terrain selon cet acte: **vente devant le notaire Jean Cusson notaire au Cap, vente par Michel Feuillant et Louise Le Bercier, sa femme, à François Morneau, arquebusier, d'une concession à Batiscan, dans la sensine des RR. PP de la Compagnie de Jésus de 2 arpents de large ou de front, sur le bord du fleuve St-Laurent, et en profondeur suivant ses voisins, tenant du côté sud-ouest à celle de Jacques Poisson et du côté du nord-est, à Michel Pelletier, Sr de la Prade; aux charges et conditions portées au contrat de prise de possession qu'ils ont signé, du Seigneur de ce lieu, lequel le dit Morneau acquéreur, est tenu de suivre et exécuter. La dite vente faite moyennant la somme de 155 livres. Témoins Nicolas Pat et de Vincent Lanial la Vigne.**

Ce terrain a été vendu par ses petits enfants François, Pierre et Marie Louise **selon un contrat fait devant le notaire François Trottain le 20 août 1710, soit : vente d'une terre de 2 arpents par 40 à Batiscan, située entre François Trottain et François Frigon, par François Morneau à Mathurin Rivard dit VerteFeuille pour 950 livres, soit 840 livres pour la terre et l'habitation et 110 livres pour le blé engrangé et la récolte à venir.**

Pierre avait vendu sa part à François et à Marie-Louise, Marie Louise a vendu sa part dans un autre acte.

François, l'ancêtre, est décédé et inhumé à Batiscan le 17 mars 1688.

Son fils Jean (né le 13 février 1644 et décédé entre 25-08-1690 et le 29-12-1690, selon le fichier Origine)) a pris comme épouse Geneviève Trut (née le 17 septembre 1660 et décédée le 17 octobre 1703), à Sillery le 28 février 1675, ils eurent 4 enfants soient; Jean-Baptiste (né le 15 mars 1680 et décédé en septembre 1692); François (né le 22 août 1682 et décédé vers 1754), il s'établit en 1712 dans l'anse du Petit Kamouraska; Pierre (né le 26 août 1685 et décédé le 29 janvier 1750), il s'établit dans Yamaska et Marie Louise (née le 25 août 1690 et inhumée le 22 février 1750), elle s'établit à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Geneviève Trut se remaria à Jean Brisset (né vers 1660 et décédé le 29 juillet 1715) le 6 juillet 1693, ils eurent 5 enfants.

Note: Geneviève déclara lors de la prise de l'inventaire, après décès, de Jean Morneau, chez le notaire Trottain (3 juillet 1693), que Jean, son époux, était décédé en sa **demeure et elle déclare devoir au Révérend Père Rafeix, la somme de 50 livres pour rente d'une place de la maison sise au Cap-de-la-Madeleine.**

Possédait-elle encore la maison au Cap-de-la-Madeleine ?

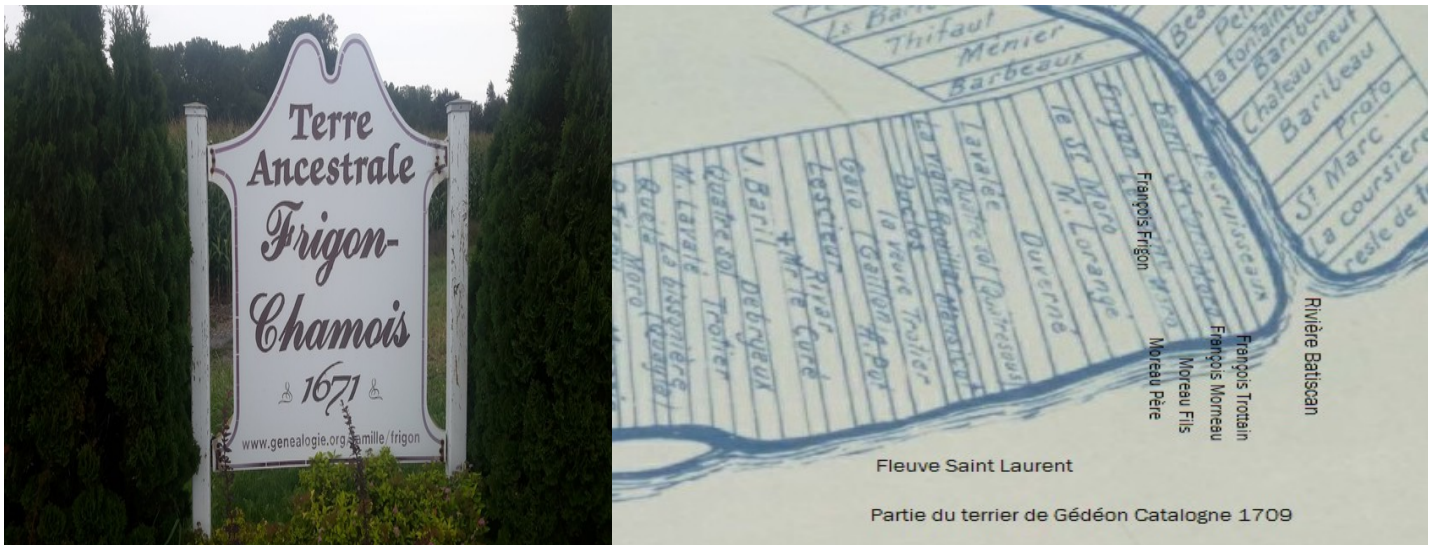
De plus, les enfants déclarèrent que Jean, leur père, était décédé ***18 mois (??)*** après leur grand-père François, lors du procès d'avec leur beau-père Jean Brisset, chez l'intendant Jacques Raudot (26 février 1709), suite au décès de leur mère. Les enfants réclamaient la terre de Batiscan.

Jean serait-il décédé avant la naissance de sa fille Marie-Louise (25 août 1690), il y a un doute car son nom apparaît sur le baptistère de Marie-Louise ?

La famille Frigon a installé, en 2004, un panneau indiquant l'emplacement de leur terre ancestrale située à environ 1 kilomètre à l'ouest du pont de la rivière Batiscan.

La terre ancestrale des Morneau étant voisine de la terre des Frigon, elle serait située à l'est de celle-ci.

Donc, si le cœur vous en dit, vous savez maintenant où notre ancêtre a fait ses premières années en sol de la Nouvelle-France.



<https://www.google.ca/maps/place/1310+Rue+Principale,+Batiscan,+QC+G0X+1A0/@46.5117705,-72.247577,17z/data=!3m1!4b1!4m5!3m4!1s0x4cc7bd3f1495ad5d:0xa361e4610ba82c70!8m2!3d46.5117668!4d-72.2453883?hl=fr>

Si vous voulez consulter la carte de G. Catalogne de 1709, voici le site de la Bibliothèque Nationale du Québec (Le nom de François apparaît comme Moro et non Morneau)

http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/pleinecran.xsp?view=CARTES_PLANS/590362.tif&id=0000590362&mention=

P.S. Les maisons des habitants étaient situées le long du Saint-Laurent. Ils devaient laisser une bande de 30 pieds comme chemin le long de la rive. Le chemin du Roy (Route 138) a été construit entre 1730 et 1737.

Ref: -Terrier de M. Gédéon Catalogne de 1709

- “La petite histoire de Batiscan, 1665-1715” et le site internet de la famille François Frigon
- Concessions dans le fort St-François 1660 de Maurice Loranger, Cap-de-la-Madeleine
- Site internet “Fichier Origine”
- Documents Généalogiques de la Banque PRÉFEN France (Plus en service)
- Document de maîtrise de Beaussy Isabelle, recherches sur l’émigration vendéenne (préparation d’un doctorat). Archives départementales de la Vendée
- Livre d’Analyse des actes de François Trottain par J.B.M. Barthe vers 1930
- Dictionnaire Biographique de l’historien Marcel Trudel
- Livre de Raymond Douville: La Seigneurie de Batiscan (1636- 1681)
- Archives Nationales du Québec, site Pistard (ANQ-QC)
- Fonds Intendants. : E1, S1, P484

Albert Morneau, albenico18@gmail.com, Trois-Rivières